



Bulletin
de la Société fribourgeoise des officiers



Mitteilungen
der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Octobre / Oktober 2022 (4)

ET SI NOUS ACCÉLÉRIONS LE PROCESSUS DE DÉCISION ?

Il faut agir maintenant et changer notre manière de voir le monde. Consommer différemment les énergies et modifier nos habitudes.

VOTRE FUTUR, C'EST NOTRE PRÉSENT



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe 



groupe-e.ch

« Tout vient à point à qui sait attendre »

Ovide (43 av. J.-C. – 17 ap. J.-C.), poète romain

Maj EMG Patrick Noger
Président



Chers membres de la SFO,
Chères et chers camarades,

La guerre en Ukraine fait rage depuis plus de six mois. La Chine renforce son jeu de muscles vis-à-vis de Taiwan et poursuit son expansion en mer de Chine méridionale. La menace d'une pénurie d'énergie inquiète les autorités et les citoyens en Europe. Et en même temps, dans notre pays, les opposants à l'avion de combat F-35 déroulent leurs slogans habituels lors du débat final au Conseil national : le gouvernement américain est assis dans le cockpit, parallèles avec le scandale du Mirage, l'offre à prix fixe de Washington. Américains contre Européens. Les méchants bombardiers, non merci. Un peu de police du ciel suffit.

Les arguments semblent venir d'une autre époque, quelque peu irréels. Ils ne convainquent pas et c'est ainsi que l'éternel va-et-vient autour de l'acquisition du F-35 prend fin une bonne fois pour toutes. Les deux chambres confirment la décision du Conseil fédéral concernant le type d'avion : l'Armée suisse va acquérir le F-35 comme nouvel avion de combat. Quelques jours plus tard, la conseillère fédérale Viola Amherd signe le contrat avec le gouvernement américain et la coalition contre le F-35 décide de retirer son initiative. Les États-Unis ont donné à la Suisse des moyens puissants en lui fai-

Impressum

Bulletin
de la Société fribourgeoise des officiers
60^e année

Mitteilungen
der Freiburgischen Offiziersgesellschaft
60. Jahrgang

Éditeur | Herausgeber

Société fribourgeoise des officiers
Freiburgische Offiziersgesellschaft
Case postale, 1701 Fribourg
sfo-fog.ch

Impression | Druck

Imprimerie MTL SA
Rte du Petit-Moncor 12
1752 Villars-sur-Glâne

Tirage | Auflage

1'000 exemplaires
Paraît quatre fois par année
Prochaine édition : janvier 2023
1'000 Exemplare
Erscheint viermal jährlich
Nächste Ausgabe: Januar 2023



sant une très bonne offre pour le F-35 et le système de défense sol-air Patriot. Le F-35 représente un saut quantique technologique pour l'Armée suisse. De plus, notre pays s'est laissé beaucoup plus de liberté d'action politique avec le système américain qu'avec un type européen car le F-35 est en passe de devenir la plateforme standard dans le monde occidental. Il en résulte beaucoup plus de possibilités de coopération : multilatérale dans le cadre de l'OTAN, mais aussi bilatérale.

Alors que les discussions sur un accord-cadre entre la Suisse et l'UE ont échoué, il existe toujours une marge de manœuvre en matière de coopération internationale dans le domaine de la politique de sécurité. En principe, ce serait une bonne situation de départ pour des négociations dans le cadre de la politique de sécurité européenne. Mais c'est justement le voisin occidental qui est en colère contre la Suisse. Le Conseil fédéral a froissé le Président français Emmanuel Macron et son gouvernement : non pas avec la décision en faveur du F-35, mais avec les signaux contradictoires que notre gouvernement a envoyés au début de l'été 2021. Alors qu'il était clair depuis longtemps pour le DDPS que le F-35 présentait de manière irrattrapable le meilleur rapport coût-efficacité lors de l'évaluation et qu'il n'y avait donc plus de marge de manœuvre pour des contreparties politiques, les discussions des autres départements avec Paris se poursuivaient... Entretien des relations avec la France semble désormais plus important que jamais.

Après la fin du débat sur les avions de combat, il y a à nouveau un peu de place pour des discussions fondamentales au-

tour de la politique de sécurité suisse. Les changements massifs dans l'architecture de sécurité européenne et mondiale exigent notamment une réflexion sur l'organisation de notre neutralité. Les conditions-cadres semblent claires : les obligations légales de neutralité sont la base de la politique de sécurité suisse et plus la Suisse interprète strictement sa neutralité, plus elle doit pouvoir tenir longtemps de manière autonome sur le plan militaire.

Le renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien est un premier pas dans cette direction. La modernisation des troupes au sol ne doit toutefois pas être négligée pour autant.

Vive le Canton de Fribourg !
Vive l'Armée Suisse !

„Was lange währt, wird endlich gut“

Ovid (43 v.Chr. – 17 n.Chr.), röm. Dichter

Geschätzte Mitglieder der FOG,
Geschätzte Kameradinnen
und Kameraden,

Der Krieg in der Ukraine tobt seit mehr als einem halben Jahr. China verstärkt sein Muskelspiel gegenüber Taiwan und treibt seine Expansion im Südchinesischen Meer voran. Die drohende Energieknappheit verunsichert die Behörden und Bürger in Europa. Und gleichzeitig spulen hierzulande die Gegner des F-35 Kampffjets in der Schlussdebatte im Nationalrat ihre gewohnten Parolen herun-

ter: die US-Regierung fliegt mit, Parallelen zum Mirage-Skandal, das Fixpreis-Angebot aus Washington. Amerikaner gegen Europäer. Böse Bomber, nein danke. Ein bisschen Luftpolizei reicht.

Die Argumente wirken wie aus einer anderen Zeit, irgendwie unwirklich. Sie überzeugen nicht und so nimmt das ewige Hin und Her um die Beschaffung des F-35 endlich ein Ende. Beide Räte bestätigen den Typenentscheid des Bundesrats: Die Schweizer Armee wird den F-35 als neues Kampfflugzeug beschaffen. Wenige Tage später unterzeichnet Bundesrätin Viola Amherd den Vertrag mit der US-Regierung und die Koalition gegen den F-35 zieht ihre Initiative zurück. Die USA haben der Schweiz mit einem sehr guten Angebot für den F-35 und dem bodengestützten Luftverteidigungssystem Patriot wieder starke Mittel in die Hand gegeben. Der F-35 bedeutet einen technologischen Quantensprung für die Schweizer Armee. Zudem hat sich unser Land mit dem US-System wesentlich mehr politische Handlungsfreiheit offen gelassen als mit einem europäischen Typ, denn der F-35 ist drauf und dran in der westlichen Welt zur Standard-Plattform zu werden. Das ergibt wesentlich mehr Kooperationsmöglichkeiten: multilateral im Rahmen der Nato, aber auch bilateral.

Während die Diskussionen um ein Rahmenabkommen zwischen der Schweiz und der EU gescheitert sind, besteht in der Sicherheitspolitik weiterhin Spielraum bei der internationalen Kooperation. Eigentlich eine gute Ausgangslage für Verhandlungen im Rahmen der europäischen Sicherheitspolitik. Doch ausgerechnet der westliche Nachbar ist

verärgert über die Schweiz. Der Bundesrat hat den französischen Präsidenten Emmanuel Macron und dessen Regierung vor den Kopf gestossen: nicht etwa mit dem Entscheid für den F-35, sondern mit den widersprüchlichen Signalen, die unsere Regierung im Frühsommer 2021 aussandte. Während für das VBS längst klar war, dass der F-35 in der Evaluation uneinholbar das beste Kosten-Nutzen-Verhältnis aufwies und damit kein Spielraum mehr für politische Gegengeschäfte bestand, liefen die Gespräche der anderen Departemente mit Paris weiter... Die Pflege der Beziehungen mit Frankreich erscheint nun wichtiger als je zuvor.

Nach dem Ende der Kampfjet-Debatte gibt es aber auch wieder etwas Raum für grundsätzliche Diskussionen rund um die Schweizer Sicherheitspolitik. Die massiven Veränderungen in der europäischen und der weltweiten Sicherheitsarchitektur fordern insbesondere eine Auseinandersetzung mit der Ausgestaltung unserer Neutralität. Die Rahmenbedingungen scheinen dabei klar: Die neutralitätsrechtlichen Verpflichtungen sind die Basis der schweizerischen Sicherheitspolitik und je strikter die Schweiz ihre Neutralität auslegt, desto länger muss sie militärisch selbständig durchhalten können.

Mit der Erneuerung der Mittel zum Schutz des Luftraums wird ein erster Schritt in diese Richtung gemacht. Die Modernisierung der Bodentruppen darf dadurch aber nicht vernachlässigt werden.

Es lebe der Kanton Freiburg!
Es lebe die Schweizer Armee!

Ensemble, nous réalisons
une contribution majeure pour
la sécurité de la Suisse.



RUAG 

➤ GEMEINSAM LEISTEN WIR EINEN WESENTLICHEN
BEITRAG ZUR SICHERHEIT DER SCHWEIZ.

ruag.ch

Sécurité avant tout.



NOTRE PAIN FRAIS LIVRÉ CHEZ VOUS!

FAITES—VOUS
PLAISIR AVEC UN
ABO—PAINS
OU ESSAYEZ
UNE FOIS!

UNE DOUCEUR CHOCOLATÉE OFFERTE À LA 1^{ÈRE} COMMANDE

GÉREZ VOTRE COMMANDE
JUSQU'À LA VEILLE

—

EN CAS D'INTERRUPTION DE
VOTRE ABO—PAIN,
VOUS NE PAYEZ QUE LES PAINS REÇUS

PAS DE DURÉE MINIMALE
DE L'ABO—PAIN
ET INTERRUPTION POSSIBLE
À TOUT MOMENT

SCANNEZ—MOI



WWW.PAINDUCOIN.CH/SUARD

POUR LE MOMENT, NOTRE SERVICE CONCERNE LES COMMUNES SUIVANTES:

ARCONCIEL, AUTAFOND, BELFAUX, BONNEFONTAINE, BOURGUILLON, CHÉSOPELLOZ, CORMAGENS, CORMINBŒUF, CORPATAUX, ÉCUIVILLES, ÉPENDES (FR),
ESSERT (FR), ESTAVAYER-LE-GIBLOUX, FARVAGNY-LE-GRAND, FARVAGNY-LE-PETIT, FERPICLOZ, FORMANGUEIRES, FRIBOURG, GIVISIEZ, GRANGES-PACCOT,
GRENILLE, LA CORBAZ, LOSSY, MAGNEDENS, MARLY, MATRAN, LE MOURET, MONTÉVRAZ, OBERRIED (FR), PIERRAFORTSCHA, POSAT, POSIEUX, ROSSENS (FR),
RUEYRES-ST-LAURENT, SÈNÈDES, TREYVAUX, VILLARLOD, VILLARSEL-LE-GIBLOUX, VILLARSEL-MARLY, VILLARS-SUR-GLÂNE, VUISTERNENS-EN-OGOZ, ZÉNAUVA

LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE SUARD EN COLLABORATION AVEC LA POSTE.



„Ich empfehle einen solchen Einsatz allen Schweizer Offizieren, die ein Interesse an internationaler Sicherheitspolitik haben. Der Einsatz ist eine einmalige Chance und stellt eine persönliche, berufliche und militärische Horizonterweiterung dar.“

Hptm Urs König, UNO-Militärbeobachter im Nahen Osten



www.peace-support.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizer Armee
Armée suisse
Esercito svizzero
Swiss Armed Forces

Par Mars !

Combat hybride dans la doctrine militaire suisse (4/4)

Cap Christophe Niquille
Of rens, comité SFO-GV



Perspectives sur l'adoption du combat hybride dans notre doctrine

Combat hybride dans la doctrine militaire suisse ?

En 2022, la rubrique Par Mars ! vous propose une réflexion historique sur le combat hybride dans la doctrine militaire suisse. Les trois premiers articles ont eu une perspective historique sur la période 1945-1989. Le présent article termine cette série en offrant une perspective sur les possibilités d'adopter une approche hybride dans notre doctrine pour les années à venir.

Fin de la Guerre froide : abandon du combat hybride dans la doctrine militaire suisse

Après la fin de la Guerre froide, la doctrine militaire suisse abandonne progressivement les concepts de guerre de chasse, de guérilla ou de combat hybride.¹ Le combat hybride, tel que nous l'avons défini dans les trois précédents articles de cette rubrique, à savoir le combat mêlant le conventionnel et le non-conventionnel sous un même commandement militaire dans l'espace

¹ L'adjectif « hybride » est utilisé aujourd'hui dans certains documents du Département de la défense, de la protection de la population et des sports. Il fait toutefois référence à une autre définition de l'hybride que celle que nous donnons ici. Il se rapporte plutôt à un type de menace ou de guerre combinant des actions cinétiques, des actions dans l'espace cyber et dans l'espace de l'information.

de la bataille ou dans la guerre, ne figure pas dans nos règlements actuels. Certains règlements de la période 1927-1989 mentionnaient toutefois ce que nous définissons comme du combat hybride : sa composante non-conventionnelle se nomme alors souvent « guerre de chasse » ou « guérilla ». Comme le mentionne la *Conduite des troupes* de 1982, la guerre de chasse se caractérise par des « raids, embuscades et coups de main » menés par des patrouilles de chasse « surgissant par surprise, frappant, puis disparaissant sans se laisser entraîner dans des combats de longue durée ». La guérilla, elle, vise à empêcher l'adversaire d'avoir de l'influence dans les zones où les forces conventionnelles ont perdu le combat.

Quatre cas d'application caractérisaient cette composante non-conventionnelle. La guerre de chasse devait être pratiquée, premièrement, lorsqu'une troupe était « dispersée et coupée du gros de l'armée ». Deuxièmement, elle pouvait être menée en accompagnement des actions des grandes formations conventionnelles afin de contribuer au succès de leurs missions. Troisièmement, on l'utilisait pour détruire des objectifs rentables et favoriser une décision au niveau tactique voire opératif. Enfin, quatrièmement, la guérilla servait à poursuivre le combat dans des zones où l'influence adverse était telle que le combat d'ensemble n'était plus possible. Le troisième cas d'application a été en quelque sorte « conventionnalisé » au fil des ans par les forces spéciales et les formations de grenadiers, et existe encore aujourd'hui. Les autres dimensions, elles, à notre connaissance, n'existent plus.

Le combat hybride à nouveau sur le devant de la scène ?

La guerre en Ukraine remet sur le devant de la scène le combat hybride : l'armée ukrainienne mène un type similaire de combat, mêlant des actions conventionnelles avec ses brigades de manœuvre, tout en les combinant avec des actions non-conventionnelles – ou, *a minima* moins conventionnelles – menées par des certaines unités pratiquant une sorte de guerre de chasse. Joseph Henrotin, spécialiste de stratégie militaire, qualifie le combat de certaines de ces unités de « techno-guérilla »², c'est-à-dire de combat non-conventionnel avec du matériel de haute technologie, décuplant ainsi les effets sur l'adversaire. Cette réflexion d'Henrotin indique peut-être que toute unité non-conventionnelle, pour être efficace, doit aujourd'hui être équipée de hautes technologies tout en étant la plus légère possible.

Nous sommes en présence ici d'ingrédients poussant à la réflexion sur l'adoption – ou plutôt la « ré-adoption » – du combat hybride dans la doctrine militaire suisse : d'une part, notre armée a connu pendant plusieurs décennies un certain combat hybride ; d'autre part, le conflit majeur actuel en Europe montre qu'une armée à la base plus ou moins modeste peut tenir tête à un adversaire supérieur en nombre, notamment grâce à un combat mêlant le conventionnel et le non-conventionnel.

² Joseph HENROTIN, « Techno-guérilla sur l'Ukraine : comment un modèle français écarté a sauvé Kiev », *Défense et sécurité internationale (DSI)*, hors-série n° 84, juin-juillet 2022.

Les officiers que nous sommes peuvent alors légitimement se poser la question suivante : serait-il pertinent d'adopter à nouveau un modèle de combat hybride dans notre doctrine militaire ? Nous allons essayer de répondre à cette question en analysant trois aspects, qui visent plus à soulever d'autres questions et stimuler la réflexion qu'à donner des positions claires et tranchées.

Augmenter la palette d'options à disposition des commandants

Tout d'abord, considérons un aspect favorable à l'adoption d'un modèle de combat hybride.

En temps de conflit, un commandant de corps de troupe ou de Grande Unité aurait à sa disposition deux types de troupes : conventionnelles et non-conventionnelles. Cela serait très probablement un atout. En effet, le commandant peut alors combiner les actions des unes et des autres et créer des synergies. Par exemple, il pourrait, en fonction de la situation, ordonner à une partie de ses troupes de faire de la guerre de chasse dans le terrain entre les zones d'engagement de ses autres unités ; il pourrait également leur ordonner de harceler les convois logistiques adverses dans l'avant-terrain ou de frapper de manière limitée des stationnements adverses et s'éclipser. Grâce à cela, il augmente ainsi la palette d'actions qu'il a à sa disposition pour accomplir sa mission.

Nous pourrions alors imaginer, par exemple, qu'un commandant de brigade mécanisée puisse avoir une compagnie

d'infanterie légère à sa disposition pour la guerre de chasse. Il l'engagerait sous les conseils d'un officier du domaine opérations, spécialiste des engagements non-conventionnels, en coordination avec les autres unités.

En plus de cela, la composante non-conventionnelle du combat hybride étant plus légère et moins gourmande en matériel, en cas de destruction importante du matériel propre, tout commandant aurait une option supplémentaire à disposition : basculer une partie de ses troupes sur du combat non-conventionnel. On se situerait alors à la limite entre le premier, le deuxième et le quatrième cas d'application mentionnés ci-dessus. Par exemple, la plupart de ses véhicules et matériel lourds ayant été détruits et l'adversaire ayant pris une certaine influence sur sa zone d'engagement, un commandant de bataillon pourrait ordonner à une partie de ses troupes de se disperser et de pratiquer la guerre de chasse avec le matériel restant contre l'adversaire. Cela contribuerait alors à le retarder, à l'user et potentiellement à soutenir le combat des autres unités.

Par contre, la légèreté des troupes pratiquant la guerre de chasse les rend facilement vulnérables à la détection et au feu adverses. Il s'agit là d'une grande faiblesse face aux technologies actuelles. La pratique de la guerre de chasse telle que nous l'entendons ici ne pourrait aujourd'hui probablement se faire que si des couverts voire des bunkers multiples et densément placés permettaient à la troupe de diminuer son exposition à l'adversaire.

Les difficultés d'une instruction à la guerre de chasse et à la guérilla

La pratique de la guerre de chasse a une consonance presque romantique : en fonction de nos imaginaires collectifs, on entrevoit volontiers des guérilleros sud-américains, une AK-74 à la main, la jungle en arrière-plan, ou un *minuteman* américain, fusil à silex au pied et un tricorne dans le vent. On s'imagine alors une sorte de facilité dans ce type de combat, la motivation et une idéologie tenace étant les ingrédients les plus importants pour le mener à bien. Or, il semble que le combat non-conventionnel soit plus compliqué que cela. Sa pratique demande un entraînement particulier ; la durée de l'instruction ainsi que sa difficulté en seraient ainsi plus élevées. C'est sûrement pour cette raison d'ailleurs que certains règlements de l'Armée suisse mentionnaient que la guerre de chasse ne pouvait être menée que par des militaires triés sur le volet, robustes, imaginatifs et aventureux.

De plus, un combat hybride faisant coexister le conventionnel et le non-conventionnel en même temps, sous un même commandement, rendrait la coordination entre ces deux composantes plus complexe. En effet, cela signifierait que les Grandes Unités devraient non seulement être capables de faire combattre des armes différentes les unes à côté des autres et en soutien les unes des autres, mais qu'elles devraient y inclure une nouvelle composante dont le mode de combat est différent. La complexité de ce type de combat et, par conséquent, de son ins-

truction créerait de nombreuses difficultés dans une armée où le temps à disposition pour l'instruction est restreint.

Un impact potentiellement négatif sur la popularité et la réputation de l'armée

Les troupes pratiquant le combat non-conventionnel s'appuient souvent sur la population civile, notamment pour la subsistance, pour les couverts, pour la protection. Dans les conditions technologiques actuelles, une patrouille de chasse bien armée mais légère et mobile pourrait difficilement rester longtemps dans le terrain sans se faire repérer et cibler. Il lui serait alors difficile d'éviter le contact avec la population civile ou, *a minima*, d'utiliser certaines infrastructures.

Or, cela pose problème pour au moins deux raisons. Premièrement, en raison des impacts potentiels sur la population civile : en utilisant directement ou indirectement la population ou les infrastructures civiles pour mener le combat, ces patrouilles de chasse pourraient faire de ces dernières des cibles légitimes pour l'adversaire. En effet, par exemple, si une patrouille de chasse se réapprovisionne et s'abrite fréquemment dans la cave de la maison de la famille Bolomey à Lucens, et que l'adversaire juge proportionnelle de cibler l'entier de la maison pour neutraliser la patrouille, la population peut rapidement voir les désavantages d'aider ces militaires et alors entraver leur mission. La popularité et la réputation de l'armée ainsi que de son engagement seraient alors impactées.

La deuxième raison est en lien avec le droit de la guerre : les militaires y contreviendraient en s'appuyant sur des infrastructures civiles pour soutenir l'action des composantes non-conventionnelles. Cela pourrait alors créer des condamnations de la communauté internationale affectant ainsi, une fois de plus, la popularité et la réputation de l'armée.

Une alternative à ce qui précède serait de créer des infrastructures militaires permettant aux patrouilles de chasse de pouvoir survivre sans le gros de leurs unités de base et sans le soutien de la population. Nous pensons alors à la construction et la remise en service de bunkers ou autres couverts donnant aux patrouilles protection et subsistance. Les investissements seraient toutefois conséquents.

Conclusion

La présence de modèles de combat hybride dans la doctrine militaire suisse et les exemples actuels donnés par l'armée ukrainienne nous poussent à nous poser des questions sur l'opportunité d'adopter un tel modèle en Suisse. Les arguments en faveur comme ceux en défaveur semblent ne pas encore permettre des prises de positions claires à ce sujet. La complexité de cette question, tout comme la nécessité de se la poser, amènera peut-être un débat intéressant dans le futur. Il s'agira notamment de savoir comment intégrer les leçons de cette terrible guerre en Europe et de comprendre, au regard de notre histoire doctrinale mais surtout de notre culture et de nos volontés politiques, comment notre armée doit évoluer.

Les trois premiers articles sur l'histoire du combat hybride dans la doctrine militaire suisse sont tirés d'un mandat de recherche rédigé par l'auteur en 2018 au profit du Commandement des opérations de l'Armée suisse.

La question de l'adoption d'un modèle de combat hybride dans les doctrines militaires occidentales fait débat. Si le lecteur souhaite contacter l'auteur pour faire part de son opinion et de ses idées sur les articles de Par Mars ! à ce sujet, il peut volontiers le faire à l'adresse suivante : christophe.niquille@sfo-fgo.ch.



jpf.ch   

Hotel Cailler

BAINS - WELLNESS - MONTAGNES

Découvrez tous nos arrangements
sur notre site internet www.hotel-cailler.ch



Allianz 

Mut heisst den Ton angeben

Wir spielen mit.

Mit passenden
Versicherungslösungen
aus einer Hand.

ALLIANZ.CH/DANIEL.ELTSCHINGER



David Bürgy

Ihr Versicherungsberater in der Region
079 224 03 66 | david.buergy@allianz.ch
Agentur Murten | Engelhardstrasse 6 | 3280 Murten

Tiré de nos archives

60 ans du bulletin de la SFO

1962 - 2022

Cap Sébastien Dupuis
Archiviste



En août 2005, le bulletin de notre société effectue sa dernière mue esthétique majeure. Sous la responsabilité du capitaine Frédéric Terrapon, le bulletin introduit (entre autres changements, comme la colorisation) une aquarelle de couverture toujours présente aujourd'hui, bien qu'un peu rognée pour faire le lien avec notre armée moderne. Il semble donc assez logique d'achever cette petite rétrospective de l'histoire de notre bulletin avec l'explicatif de la dite aquarelle, par les quelques lignes du président de l'époque que vous pourrez lire ci-après, le colonel EMG François Thalmann.

Enfin, ce bulletin d'août 2005 réserve encore un article qui mérite d'être reparagé aujourd'hui. Du 6 au 24 juin 2005, le bataillon d'hôpital 2 (bat hôp 2), sous le commandement du major Stéphane Morel, est engagé pour une mission particulière : l'encadrement du Camp de l'armée pour handicapés. Depuis 1972, l'armée organise régulièrement ce camp afin d'offrir la possibilité à quelques dizaines de personnes handicapées de passer plusieurs jours à la montagne ou d'effectuer des activités sportives (selon les années), sans surcharger pour cela le personnel soignant.

Depuis 2020, le bat hôp 2 s'est retrouvé en première ligne de plusieurs enga-

gements successifs. Mais son engagement et son savoir-faire restent étroitement liés aux expériences acquises et transmises lors des cours de répétition successifs de notre armée de milice. Et cet esprit de partage et d'échange d'expérience, n'est-il pas l'une des raisons d'être de nos sociétés d'officiers ? Et donc, par extension, de notre bulletin ?

La moustache

Éditorial du bulletin de la SFO, le capitaine Frédéric Terrapon, dans le bulletin SFO 2005/4 (août).

Qu'est-ce qu'une moustache vient faire dans un éditorial, en particulier celui du bulletin de la SFO ? Et bien, ce n'est pas véritablement d'une moustache dont il s'agit, mais du premier film d'Emmanuel Carrère, d'après son propre roman. Synopsis... Un homme décide de se raser la moustache, mais nul ne le remarque. Ni son épouse, ni les amis chez lesquels ils vont dîner, ni ses collègues de travail, personne. Enfin quoi, cette moustache, ils l'ont bien vu qu'il ne l'a plus. S'agit-il d'une plaisanterie grotesque ?

Le bulletin vient de se raser la moustache... pardon !... vient de faire peau neuve en changeant de page de couverture. L'avez-vous remarqué ? Votre épouse, vos amis, vos collègues de travail l'ont-ils fait pour vous ? Peut-être étiez-vous habitués à l'ancienne couverture et ne voyez pas l'intérêt d'y apporter un changement... ou faites-vous partie de ceux qui s'en étaient lassés depuis bien longtemps sans jamais oser le dire ! D'ailleurs, pour les membres qui se rappelleraient de son introduction, je serais

très curieux d'en connaître la date et l'initiateur. Quoiqu'il en soit, votre comité in corpore a décidé de ce lifting afin de redonner un coup de jeune, de coloration à notre bulletin. Vous pourrez en outre obtenir de plus amples renseignements sur l'aquarelle qui est à l'origine de la couverture en lisant le message de notre président.

J'ose espérer que vous remarquerez également dans notre bulletin le programme de notre 2^{ème} EVENT SFO avec la police cantonale fribourgeoise. Celui-ci est agendé au jeudi 13 octobre dès 16h30 à la caserne de la Poya et au CIG à Granges-Paccot. Dans une lettre ouverte adressée au Père Noël pendant les fêtes de fin d'année 2004, j'avais émis le vœu que cette deuxième édition soit aussi réussie que la première quant à la participation de nos membres. J'espère que vous y apporterez une belle réponse.

Par contre, j'ai le regret de constater, ainsi que le président, qu'un appel lancé aux membres de la société lors du dernier bulletin n'a pas été du tout entendu. Alors qu'une rencontre avec le Chef de l'Armée, le cdt C Christophe Keckeis, est agendée à la fin du mois de septembre, nous vous donnions la possibilité de lui poser vos questions. Je trouverais regrettable de ne pas profiter de cette occasion unique qui nous (vous) est donnée et vous invite à faire part à notre président (voir la page d'adresses) de vos propositions de questions.

Inutile de proposer celle-ci, nous y avons déjà pensé : si vous vous rasiez la moustache, le chef du département le remarquerait-il ?

Nouvelle page de couverture

Extrait du billet du Président de la SFO, le colonel EMG François Thalmann, dans le bulletin SFO 2005/4 (août).

Mesdames et Messieurs les officiers,
Chers membres de la SFO,

Le comité de la Société Fribourgeoise des Officiers a décidé de changer l'image de la page de couverture de notre bulletin afin d'utiliser à bon escient certaines copies d'aquarelles en sa possession. Je tiens à remercier le colonel Dominic Pedrazzini, membre de la SFO, pour nous avoir transmis des informations très détaillées concernant l'historique de cette nouvelle image.

Il s'agit d'une aquarelle d'Albert von Escher (Zürich, 20.05.1833 - Genève, 16.05.1905). Appartenant à la branche des Escher vom Luchs, de la célèbre famille zurichoise, ce peintre militaire se consacra surtout à l'étude des anciens uniformes des milices suisses et des régiments aux services étrangers. Le Conseil fédéral acquit nombre de ses œuvres pour la bibliothèque de l'état-major général, aujourd'hui conservées à la Bibliothèque militaire fédérale : die schweiz. Milizen des 18. Jh. (160 aquarelles) ; die schweiz. Milizen des 19. Jh. (530 aquarelles) et die schweiz. Regimenten in fremden Diensten (200 aquarelles) (Milices fribourgeoises, Cote W 223-18). (DHBS, Supplément, Neuchâtel, 1934, p. 67).

Bei der neuen Titelseite handelt es sich um ein Aquarell von Albert Escher (Zürich, 20.05.1833 - Genf, 16.05.1905). Albert Escher gehört zum Zweig der Escher

vom Luchs, der bedeutenden Zürcher Familie; als Maler des Militärs hat er sich vor allem dem Studium der alten Schweizer Miliz-Uniformen und den Regimenten in fremden Diensten gewidmet. Der Bundesrat erwarb zahlreiche seiner Werke für die Bibliothek des Generalstabes. Diese Bilder werden heute in der Militärbibliothek des Bundes aufbewahrt [...].

L'image, telle que reproduite sur la couverture du Bulletin, ne représente qu'une partie de l'aquarelle originale intitulée « Corps franc, 1804-1820 ». Sur la droite, devant l'Hôtel de Ville de Fribourg, se trouvent un capitaine de grenadiers (plumet rouge) et un capitaine de chasseurs (plumet noir et bleu). On distingue plus à gauche, un tambour de grenadiers et le tambour major. Les uniformes sont ceux prescrits par l'Ordonnance du 16 avril 1804.

La nouvelle organisation de la milice cantonale prévoit à cette date la formation d'un Corps franc, composé d'une compagnie -de grenadiers, -de chasseurs à pied, -d'artillerie et de hussards. Ce corps d'environ 250 hommes sera dissous le 9 août 1812.

Une Garde d'honneur avait été créée à Fribourg en 1803 pour la durée de la Diète (Acte de Médiation). De 1803 à 1813, le canton de Fribourg doit fournir à la Confédération un contingent de 620 hommes, incorporés à la VII^e légion de la Suisse. (DHBS, Neuchâtel, 1926, p. 260).

Die Reproduktion auf der Titelseite des Bulletins stellt nur einen Ausschnitt des Aquarells „Freikorps, 1804-1820“ dar.

Rechts, vor dem Rathaus, sind ein Grenadierhauptmann (mit roter Feder) und ein Jägerhauptmann (schwarze und blaue Feder) abgebildet. Man erkennt weiter links einen Trommler der Grenadiere und den Trommlermajor. Die Uniformen entsprechen den Vorschriften der Verordnung vom 16. April 1804.

Die Neuorganisation der kantonalen Miliz plante zu dieser Zeit die Bildung eines Freikorps, bestehend aus einer Grenadiere-, Jäger-, Artillerie- und Husaren-Kompanie. Dieses Korps von ungefähr 250 Mann wurde am 9. August 1812 aufgelöst.

Für die Dauer des Reichstages [N.D.L.R. : il s'agit en fait de : Tagsatzung] (Mediationsakte) wurde 1803 in Freiburg eine Ehrengarde gegründet. Von 1804 bis 1813 musste der Kanton Freiburg ein Kontingent von 620 Mann, eingeteilt in die VII. Legion der Schweiz, zur Verfügung stellen [...].

Bat hôp 2

Extrait d'un article du major Stéphane Morel, commandant remplaçant du bat hôp 2, dans le bulletin SFO 2005/4 (août).

Dans le cadre du cours de répétition du bataillon d'hôpital 2 qui s'est déroulé du 6 au 24 juin 2005, une cinquantaine de personnes volontaires et souffrant de divers handicaps, provenant de toute la Suisse, ont été accueillies le 11 juin dernier au Feriencenter de Fiesch (VS) pour une durée de dix jours au sein du Camp de l'armée pour handicapés 2005. En effet, l'armée organise chaque année malgré ses nombreuses activités, un camp

de vacances pour personnes handicapées et ceci depuis bien longtemps [...].

Le camp de vacances de l'armée suisse pour personnes handicapées est né grâce à l'instigation d'un seul homme, le Dr méd. Josef Niederberger, docteur en médecine générale à Wil (SG). En 1973, Josef Niederberger était le commandant de l'hôpital militaire de Melchtal (NW). Ce village de baraques fut construit durant la Deuxième Guerre Mondiale et servit de camp de réfugiés et d'internement pour les prisonniers de guerre. Il fut ensuite transformé en hôpital militaire.

L'une des raisons de la mise en place de ces camps pour handicapés avancés par le Dr Josef Niederberger était d'augmenter la motivation des soldats sanitaires. Ils ne devaient plus seulement faire de l'instruction, mais aussi être en contact direct avec de vrais patients et prendre soin d'eux, aussi bien au niveau médical que dans l'encadrement des loisirs. Josef Niederberger se confronta à de grandes résistances et au fait que ce camp ne devait pas être financé par de l'argent « militaire ».

Le premier camp de l'armée eut lieu à Fiesch (VS) en 1972. Après un premier essai, le camp se déplaça à Melchtal (NW) [N.D.L.R. : Melchtal se situe en fait dans le canton d'Obwald]. Depuis 2002, il est de retour dans les infrastructures de l'ancien hôpital militaire de Fiesch (VS).

Le CAH est depuis sa création une mission confiée aux troupes sanitaires respectivement aux formations d'hôpital qui, de par leur organisation et leur spectre d'engagement, les met en me-

sure de garantir avec succès une prise en charge professionnelle des personnes handicapées et ceci afin de répondre aux divers besoins et souhaits de ces dernières [...].

La mission d'installer et d'exploiter le Camp de l'armée pour handicapés est venue de l'armée resp. du médecin en chef (J Med) mais le bataillon d'hôpital 2 appartient à la brigade logistique 1. Il en est l'un des quatre éléments sanitaires, échelon hospitalier, actif.

Pour le cours, la structure réglementaire a été adaptée en un EM et 3 cellules d'engagement fonctionnant comme une compagnie. Une cellule logistique, une cellule loisirs et cellule soins. La première semaine de cours a été consacrée à l'instruction spécifique à l'engagement. Le rythme journalier du Camp s'est ensuite installé jusqu'en troisième semaine avant d'entamer les travaux de rétablissement habituels de fin de cours.

Permettez-moi de vous donner quelques impressions personnelles.

Pour durer 10 jours, 24h/24h, les besoins en personnel sont importants. Il faut veiller à la relève et surtout permettre à nos soldats, non professionnels de la santé et non habitués au rythme de vie et aux besoins incessants de nos hôtes, de pouvoir relâcher la pression, que ce soit par du sport ou des discussions avec l'aumônier ou le médecin psychiatre.

Vivre une telle expérience ne laisse personne indifférent. Chaque échelon se sent, et est impliqué. La cuisine veille aux régimes. Le chauffeur adapte

sa conduite aux déplacements de personnes en chaises roulantes. Le planton de garde veille à ce que nos hôtes ayant perdu le sens de l'orientation ne se retrouvent pas à errer dans la nature. Le soldat de transmission se retrouve « moqueur » de chaise roulante lors de balades. Le soldat de soins exerce au mieux ses connaissances. L'infirmière conseille, aide et guide ses camarades dans le déroulement de la journée. Le commandant de la compagnie EM essaie d'éviter la récolte régulière d'une grande quantité de baisers de sa « chou-chou », une participante follement amoureuse de lui. Le médecin soigne, pommade, aide, écoute nos hôtes, nos militaires et les civils blessés dans le périmètre du centre de sport et de vacances de Fiesch. Tout tourne autour de nos hôtes handicapés. Il reste peu de temps pour penser à soi.

Après un tel cours, le militaire repart enrichi et plus fort. Soit par les contacts, les discussions et les échanges, qu'ils soient verbaux ou non, suivant la maladie handicapant nos hôtes. Mais aussi par son expérience concrète dans sa fonction de soldat d'hôpital.

La mission est claire et les exigences sont hautes. Les soldats le savent, l'acceptent, restent motivés et réagissent en conséquence. Le succès du Camp repose sur chacun d'eux [...]. Je souhaite vivement que pendant encore longtemps, l'armée offre à notre population un Camp de l'armée pour handicapés car ceci se fait au profit de la qualité de nos formations d'hôpital. Le Camp de l'armée pour handicapés 2005 était un succès. Le bataillon d'hôpital 2 a permis ce succès.

CIC

CIC

Ihre flexible Bank

Votre banque en toute flexibilité



route d'agy 10 | 1763 granges-paccot
kirchstrasse 2 | 3186 düdingen

www.bulliard.ch

 **bulliard**
IMMOBILIER
IMMOBILIEN

L'humain a chez nous la priorité. Toujours et partout.

Agence générale La Broye, Philippe Arrighi
Ruelle de la Bâtiaz, 1470 Estavayer-le-Lac

Agence générale Bulle, Jacques Yerly
Chemin de Folliéran 23, 1630 Bulle

Agence générale Düdingen, Harry Grütter
Duensstrasse 1, 3186 Düdingen

Agence générale Fribourg, Daniel Charrière
Rue du Centre 14, 1752 Villars-sur-Glâne

Agence générale Murten-Ins, Marc Lehmann
Bahnhofstrasse 10, 3280 Murten

mobiliere.ch

la Mobilière

COMETS



Cérémonies *In Memoriam*

Novembre 2022

Cérémonie *In Memoriam* de la Broye

Organisation : Société fribourgeoise des officiers

Dimanche 6 novembre 2022 Estavayer-le-Lac

Dès 09h45

Rassemblement devant la Collégiale Saint-Laurent

10h00

Messe

Allocution de Monsieur le Brigadier Hugo Roux
Commandant de l'Académie militaire à l'EPF de Zurich

Hymne aux morts

Dépôt de la gerbe

Hymne national

Apéritif offert par la Commune d'Estavayer-le-Lac

Tenue de sortie pour officiers équipés (sinon : tenue civile)





Cérémonies *In Memoriam*

Novembre 2022

Cérémonie *In Memoriam* à Fribourg

Organisation : Société fribourgeoise des officiers

Dimanche 13 novembre 2022 Fribourg

Dès 09h15

Rassemblement sur la Place de l'Hôtel-de-Ville

09h30

Prise du drapeau du Contingent des Grenadiers fribourgeois

Défilé vers la Cathédrale Saint-Nicolas

Sonnerie aux morts et dépôt d'une gerbe

09h45

Messe en la Cathédrale Saint-Nicolas

Allocution de Monsieur le Divisionnaire Mathias Tüscher

Commandant de la Division territoriale 1

Défilé vers la Place Notre-Dame

Remise du drapeau du Contingent des Grenadiers fribourgeois

Apéritif à la Salle de la Grenette

Tenue de sortie pour officiers équipés (sinon : tenue civile)





Cérémonies *In Memoriam*

Novembre 2022

Cérémonie *In Memoriam* de la Gruyère

Organisation : Société fribourgeoise des officiers, section Gruyère / Veveyse,
en association avec les sous-officiers Gruyère / Veveyse / Glâne

Dimanche 13 novembre 2022

Bulle

Dès 09h30

Rassemblement devant le Restaurant des Halles

Dépôt d'une gerbe

10h00

Messe en l'église Saint-Pierre-aux-Liens

Allocution de Monsieur François Genoud

Préfet de la Veveyse

Apéritif

Tenue de sortie pour officiers équipés (sinon : tenue civile)

Perspective



Pèlerinage militaire

Militärwallfahrt

Dimanche 20 novembre 2022 à 14h30
Bourguillon

Prière pour la paix à la chapelle
Verrée à l'abri des brancardiers





Accueil des nouveaux membres

Empfang der neuen Mitglieder

Vendredi 13 janvier 2023 à 19h00

Fribourg

Freitag, den 13. Januar 2023 um 19.00 Uhr

Freiburg

Stamm du Contingent des Grenadiers fribourgeois
Route des Arsenaux 16 à Fribourg, ancien arsenal, rez-de-chaussée
(il est possible de parquer directement à l'ancien arsenal)

Stamm des Kontingents der Freiburger Grenadiere
Route des Arsenaux 16 in Freiburg, altes Zeughaus, Erdgeschoss
(die Parkplätze beim alten Zeughaus können benutzt werden)

La fondue est offerte à tous les membres de la SFO
Das Fondue wird allen FOG-Mitgliedern offeriert

Inscription : www.sfo-fog.ch (jusqu'au 6 janvier 2023)
Anmeldung: www.sfo-fog.ch (bis spätestens 6. Januar 2023)

Le brigadier **Stefan Christen**, commandant de la Formation d'application du génie et du sauvetage/NBC, a endossé au 1^{er} octobre 2022 la fonction de remplaçant du chef du Commandement des Opérations, avec promotion simultanée au grade de divisionnaire.

Le colonel EMG **Niels Blatter**, commandant du Centre de compétences NBC-DEMUNEX, a endossé au 1^{er} octobre 2022 la fonction de commandant de la Formation d'application du génie et du sauvetage/NBC, avec promotion simultanée au grade de brigadier.

Quatre officiers endosseront au 1^{er} janvier 2023 une nouvelle fonction avec promotion au grade de brigadier :

- le colonel EMG **Christian Sieber**, remplaçant du commandant de la division territoriale 1 / commandant de la Patrouille des Glaciers.

- le colonel EMG **Oliver Müller**, remplaçant du commandant de la division territoriale 2.

- le colonel EMG **Eric Steinhäuser**, remplaçant du commandant de la division territoriale 3.

- le colonel EMG **Marco Knechtle**, remplaçant du commandant de la division territoriale 4.

Le divisionnaire **Jean-Paul Theler**, chef de l'État-major de l'armée, quittera le corps des militaires de carrière le 31 décembre 2022.

DDPS / 31.08.2022

**Ont été promus :
Wurden befördert:**

**Au grade de lieutenant-colonel
Zum Oberstleutnant**

Simar Ilg, Düringen

**Au grade de major
Zum Major**

Ludovic Charrière, Arconciel
Frédéric Clément, Moléson
Tamara Peschutter, Kerzers
Olivier Ursenbacher, Murten
Joëlle Vrolijk, Tafers

**Au grade de capitaine
Zum Hauptmann**

Raphael Allenbach, Kerzers
Frédéric Bapst, Bulle
Xavier Collaud, Grolley
Manuel Fund, Wünnewil
Johan Jeanbourquin, Düringen

**Au grade de
premier-lieutenant
Zum Oberleutnant**

Florian Pralong, Attalens
Jolan Thévoz, Formangueires

Promotions

Sektion Seebezirk

Generalversammlung Assemblée générale

Freitag, 25. November 2022
Vendredi 25 novembre 2022

Section Gruyère/Veveyse

Cérémonie In Memoriam

Dimanche 13 novembre 2022
Bulle

Stamm de Noël

Vendredi 23 décembre 2022
Bulle

Sociétés amies

Pèlerinage militaire

Dimanche 20 novembre 2022
Bourguillon

Société cantonale

Cérémonie In Memoriam

Dimanche 6 novembre 2022
Estavayer-le-Lac

Cérémonie In Memoriam

Dimanche 13 novembre 2022
Fribourg

Soirée de gala

Samedi 10 décembre 2022
Bourguillon

Réception des nouveaux membres

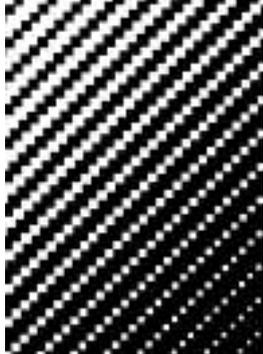
Vendredi 13 janvier 2023
Fribourg

Assemblée générale

Mercredi 17 mai 2023
District de la Gruyère



Agenda



Sektion Seebezirk

Präsident

Maj Christoph Schori
christoph.schori@sfo-fog.ch

Vize-Präsident

Oberst i Gst Jérôme d'Hooghe
jerome.dhooghe@sfo-fog.ch

Sekretär

Lt Marco Gasser
marco.gasser@sfo-fog.ch

Kassier

Oblt Pascal Haldimann
pascal.haldimann@sfo-fog.ch

Beisitzer

Oberst i Gst Alois Schwarzenberger
alois.schwarzenberger@sfo-fog.ch



Comité cantonal

Président

Maj EMG Patrick Noger
patrick.noger@sfo-fog.ch

Vice-président

Maj Henri Lanthemann
henri.lanthemann@sfo-fog.ch

Secrétaire

Maj Sébastien Dupuis
sebastien.dupuis@sfo-fog.ch

Caissier

Lt col Alexis de Courten
alexis.decourten@sfo-fog.ch

Membres

Lt col Emmanuel Rey
emmanuel.rey@sfo-fog.ch

Cap Dominic Tschümperlin
dominic.tschuemperlin@sfo-fog.ch

Cap Paul Wicht
paul.wicht@sfo-fog.ch

Of spéc (maj) Nolan Rothacher
nolan.rothacher@sfo-fog.ch

Section Gruyère/Veveyse

Président

Maj Damien Dandelot
damien.dandelot@sfo-fog.ch

Secrétaire

Lt Johann Guex
johann.guex@sfo-fog.ch

Caissier

Plt Yannick Ballif
yannick.ballif@sfo-fog.ch

Membres

Maj Gilles Dutoit
gilles.dutoit@sfo-fog.ch

Cap Aurélien Cottet
aurelien.cottet@sfo-fog.ch

Cap Christophe Niquille
christophe.niquille@sfo-fog.ch

Plt Stephen Mengual
stephen.mengual@sfo-fog.ch

Société



Une banque pour tous.
Eine Bank für alle.

www.bcf.ch
www.fkb.ch



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank

simplement ouvert - einfach offener

Votre imprimeur

Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne
026 401 13 13 | imprimerie@mtlsa.ch | www.mtlsa.ch

